

**MAIRIE DE LOUHOSSOA - LUHUSOKO HERRIKO ETXEA**  
(Pyrénées-Atlantiques) 64250

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-0011**

**HERRIKO KONTSEILUKO DELIBEROA**

**Séance du 12 mars 2024**

Date convocation : 4 mars 2024

Date d'affichage : 4 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. HARRIET Jean Pierre, Maire.

2024eko martxoaren 12an, Luhusoko Kontseilua bildu da HARRIET Jean Pierre auzapezaren lehendakaritzapean.

**Etaient présents / Hor zirenak (13)** : DUCLOS Bernadette, HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, Carole IRIART BONNECAZE DEBAT, LARRALDE Ximun, MEMBREDE Mathieu, MONGABURE Vincent, OTHABURU Sébastien, ROUX Christine, SAINT ESTEBEN Marie, SAINT PIERRE Marie Claire, URRUTY Chantal, VALLET Christophe : Conseillers.

**Excusés / Barkatuak (2)** : HAPETTE Maylis, SAPPARRART Bertrand

**Procurations** : HAPETTE Maylis à Christine ROUX,

**A été nommée secrétaire / Idazkaria izendatua dena** : IRIART BONNECAZE DEBAT Carole

**OBJET : Actualisation des tarifs des repas de cantine**

Le Maire expose que le SIVU Artzamendi a décidé, lors de sa dernière réunion en date du 15 février 2024, d'augmenter les prix de vente des repas pour la future rentrée scolaire de mars 2024.

Ainsi, le repas des maternelles et primaires passe de 3,15€ à 3,45€, soit une augmentation de 0,30 €. Le repas des adultes passe de 3,90€ à 5,00€, soit une augmentation de 1,10€.

Il précise que cette augmentation doit être également répercutée sur le prix de vente des repas appliqués aux parents et enseignants.

Ainsi le tarif serait :

Repas	Ancien tarif	Nouveau tarif à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2024
Repas enfant	3,50 €	3,80 €

Repas adulte	4,40 €	<b>5.50€</b>
--------------	--------	--------------

L'assemblée, après en avoir entendu largement ces explications et en avoir largement délibéré,

**DECIDE** d'appliquer une hausse des tarifs sur les anciens prix de vente des repas

**AUTORISE** le Maire à communiquer cette augmentation aux personnes concernées.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membre présents : 13

Nombre de procuration : 1

Nombre de suffrage exprimés :

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Louhossoa, le 12 mars 2024,

Le Maire,

Mr Jean-Pierre HARRIET

